



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 juillet conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMLADI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI	à	M. ARESU
Mme OTTAVY-SARROLA	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme GUERRINI
M. FILONI	à	Mme SANNA
M. FERRARA	à	M. PAOLINI
Mme FELICIAGGI	à	M. SBRAGGIA
Mme VILLANOVA	à	Mme ZUCCARELLI
Mme MASSEI	à	Mme FALCHI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, M. RENUCCI, Mme RICHAUD, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juillet 2015

Délibération N°2015/ 284

**Avenant n°1 au marché n°2011/94 relatif au marché Prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot 14 : Crèche du Parc Berthault et service petite enfance.
Autorisation de signer et exécuter l'avenant**

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération n°2011/197 en date du 28 juillet 2011, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché concernant les prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance.

Le marché 2011/094 a été conclu avec l'entreprise La clé du nettoyage sis à 20 090 Ajaccio pour un montant HT de 37 400 € et une durée d'un an reconductible trois fois.

Le présent avenant a pour objet une prolongation de contrat d'une durée de 1 mois en vue d'assurer la continuité des prestations de nettoyage au sein des structures.

La nature des prestations reste inchangée.

Cet avenant d'un montant total de 3 400 € HT représente une incidence financière de 9.09 % du montant du marché.

Le nouveau montant du marché s'élève à 40 800 € H.T.

La durée du marché est prolongée de 1 mois.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 07 juillet 2015 a rendu un avis favorable en vue de la conclusion de l'avenant n°1 avec l'entreprise La clé du nettoyage.

Inscription au Budget Principal 2015, Chapitre 011, Article 6283

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 2011-94 relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance pour un montant de 3 400 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Antoine Paolini, conseiller municipal délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code du travail ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20 du Code des marchés publics ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2015 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appels d'offres de la Ville en sa séance du 07 juillet 2015 en vue de la conclusion de l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise La clé du nettoyage.

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT M.LE MAIRE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à signer et à exécuter l'avenant n°1 relatif au marché n°2011-94 relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance pour un montant de 3 400 € HT.

Inscription au Budget Principal 2015, Chapitre 011, Article 6283.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE


Laurent MARCANGEE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150727-2015_284-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2015

Publication : 31/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

